

SEANCE DU 26 juin 2023

Convocation du 19/06/2023

Date de publication :

Conseillers en exercice : 043

Présents : 032

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 020-260623

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation de la modification du règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie Conseillers Municipaux, **formant la majorité des Membres en exercice.**

EXCUSES:

Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame MORINIERE Valérie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Madame DUPLAN Irène), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_20-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 020-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

PANGOURASSOU Jérémy), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur HERMANT Matthieu (donne pouvoir à Madame MOISE-HIRMANN Monique), Madame BOUGEAREL Michèle (donne pouvoir à Madame MELIN Joëlle)

ABSENTS :

Monsieur CANTARINI Stéphane (absent excusé)

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

La Ville d'Aubagne met en place un dispositif d'accueils en complément des temps scolaires pour répondre aux besoins des familles sur la base du Projet Éducatif de Territoire établi.

Ces temps sont dispensés comme suit :

- les accueils périscolaires (matin, pause méridienne, soir) ;
- les centres de loisirs (mercredis, vacances scolaires) ;

- le centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts (classes de découvertes, séjours de vacances).

Un règlement de fonctionnement en définit les modalités d'accueil et se présente comme suit :

- 1 - Conditions d'admission
- 2 - Conditions d'accueil
- 3 - Santé
- 4 - Projet d'accueil individualisé
- 5 - Accompagnement spécifique
- 6 - Facturation
- 7 - Conditions d'annulation
- 8 - Conditions de remboursement
- 9 - Règles de vie en collectivité
- 10 - Responsabilité de la ville/Sécurité
- 11 - Le projet éducatif de territoire (P.E.D.T.)
- 12 - Responsabilité parentale

Les pratiques et les besoins évoluant, une mise à jour du règlement de fonctionnement s'avère nécessaire.

Cette nouvelle version précise notamment :

- la création d'un Espace famille pour faciliter les démarches administratives et la communication avec les usagers ;
- les modalités de mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé ;

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_20-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 020-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

- les modalités d'accompagnement spécifique pour les enfants en situation de handicap.

Cette délibération propose d'approuver les modifications du règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_20-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023



Délibération n° 020-260623 du Conseil Municipal du 26/06/2023 (suite)

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Aubagne de préciser et d'harmoniser les conditions et le fonctionnement commun des accueils municipaux périscolaires, de loisirs et de vacances.

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER le nouveau règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux périscolaires, de loisirs et de vacances.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_20-DE
Reçu le 03/07/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2023

